

La lettre du Président

Chers Présidents, Chers Professeurs,

Le « livret du licencié » est le document qui vous permet d'informer **légalement** vos adhérents à l'occasion de leur demande de licence (article L321-1 et suivants du Code du Sport).

Il est donc essentiel que **chacun des pratiquants de votre club reçoive ce document complet**. Chaque demande doit vous être retournée dûment complétée et **signée par votre adhérent ou son représentant légal**. Nous nous efforçons autant que possible, de rendre ces documents administratifs plaisants et simples d'utilisation. En retour, nous vous ferons parvenir les cartes de licences et les documents de passeports sportifs personnalisés de la nouvelle saison.

La F.F. Karaté, son Comité Directeur, vos Liges et Départements **sont à votre disposition**. Quel que soit votre style ou la discipline que vous animez, nous nous efforcerons de répondre aux demandes de chacun d'entre vous. N'hésitez pas à nous contacter.

Je vous prie d'agréer, Chers Présidents, Chers Professeurs, à l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Francis Didier,
Président

Amicales salutations
Francis



Licences 2010-2011

POUR CETTE NOUVELLE SAISON SPORTIVE, VOTRE « PACK LICENCES » CONTIENT :

Ce document
« livret du club »



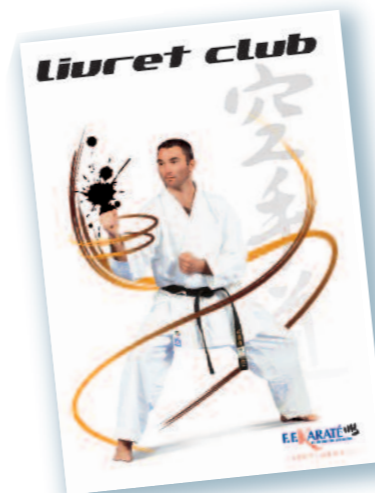
Des « livrets
du licencié »



Une ou plusieurs planches
d'étiquettes adhésives
de vos licenciés
de la saison dernière.



Des bordereaux
de versement
à remplir sur
les deux parties.



**POUR CONTACTER LE SERVICE
LICENCES EN DIRECT :**

0 820 200 651

N° INDIGO - 0,09€ TTC/minute à partir d'un poste fixe

**LES LICENCES 2010/2011 COMMANDÉES AVANT FIN JUILLET 2010.
VOUS SERONT ADRESSÉES DÈS LA RENTRÉE, EN SEPTEMBRE**

Comment obtenir vos licences ?

- 1** Vous remettez un « livret du licencié » à chacun de vos adhérents, avec son étiquette adhésive s'il s'agit d'un renouvellement de licence.
- 2** Votre **ancien adhérent** colle l'étiquette sur la « demande de licence » figurant dans son livret, le cas échéant indique les modifications, son adresse e-mail, et signe le document qu'il vous remet. Votre **nouvel adhérent** complète la « demande de licence » figurant dans son livret, la signe et vous la remet.
- 3** Vous collectez les « demandes de licences », **vérifiez qu'elles soient dûment signées** et vous les adressez à la F.F. Karaté **Porte d'Orléans, 39 rue Barbès, 92 120 Montrouge** accompagnées du « bordereau de versement » et de votre règlement.
- 4** La F.F. Karaté vous retourne vos cartes de licences personnalisées ainsi que vos documents de passeports sportifs.

Tableau de calcul*

LICENCES	EUROS	LICENCES	EUROS
1	33	26	858
2	66	27	891
3	99	28	924
4	132	29	957
5	165	30	990
6	198	31	1023
7	231	32	1056
8	264	33	1089
9	297	34	1122
10	330	35	1155
11	363	36	1188
12	396	37	1221
13	429	38	1254
14	462	39	1287
15	495	40	1320
16	528	41	1353
17	561	42	1386
18	594	43	1419
19	627	44	1452
20	660	45	1485
21	693	46	1518
22	726	47	1551
23	759	48	1584
24	792	49	1617
25	825	50	1650

*Ce tableau est donné à titre indicatif et n'a pas de valeur contractuelle.



La fiche de renseignement club

Lors de votre premier envoi, n'oubliez pas de nous adresser votre fiche de renseignements



Liuret club



PHOTOS : DENIS BOULANGER / CONCEPTION : KÉDITIONS / COUVERTURE : IPSO-FACTO / IMPRIMERIE A.G. ROTO (LA FERTÉ-BERNARD)

F.F. KARATÉ
et disciplines associées

WWW.FFKARATE.FR

F.F. KARATÉ : Porte d'Orléans, 39, rue Barbes 92120 Montrouge / tél. : 01 41 17 44 40